



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2021 Compte Rendu

(Convocation du 18/01/2021)

Présents : Mmes CARLIER Cécile, MENTEUX Laure, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TORRICELLI Blandine, GUILLOUD Paulette, DURAND Emilie (en visio-conférence), MM. BERTHON Patrick, BOUVARD Martial, MERMET Romain, MOLLARD Michaël, DURAND Matthieu (en visio-conférence).

Pouvoirs : BILLON Evan pouvoir à SEYCHELLES Véronique, MARCADEUX Alicia pouvoir à Catherine PONCET

Absents : FUZIER Thomas.

Excusés : BILLON Evan, MARCADEUX Alicia.

Catherine PONCET est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h00 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière séance qui a eu lieu le 7 Décembre 2020.

Compte rendu des délégations du maire

- Arrêtés

2020-77 : Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon

2020-78 : Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon

2020-79 : Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon

2020-80 : Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon

2020-81 / 2020-82 : Permission de voirie et arrêté de circulation Chemin de Bournand – SC BTP Barassi (Travaux de reprise de la voirie communale)

2020-83 : Reconnaissance d'imputabilité au service d'un accident de service suite à un incident où Sophie a reçu le manche d'un balai qui lui servait d'étendage sur la tête (achat de ce dont elle a besoin pour faire sécher)

2020-84 / 2020-85 : Permission de voirie et arrêté de circulation Chemin de Bois Vert – CCVDD (Branchement d'eau Mme ABDILLA – Mr TREZIERES)

2021-01 Reclassement indiciaire Mr MATHIAS Bruno

2021-02 Reclassement indiciaire Mme COMTE Charlotte

2021-03 Reclassement indiciaire Mme MOLLARD Sophie

2021-04 / 2021-05 Permission de voirie et arrêté de circulation chemin du Stade et chemin du Vilan – O.T. Engineering (Fibre optique)

2021-06 Arrêté portant modification du temps de travail de Mr BARD Thierry

2021-07 Reclassement Indiciaire Mme SCHNEIKERT Marianne

2021-08 Reclassement Indiciaire Mme SCHNEIKERT Marianne

2021-09 Arrêté d'avancement d'échelon Mr MATHIAS Bruno

- Délibérations

2020-49 : Décision modificative n°3

2020-50 : Décision modificative n°4

2020-51 : Décision modificative n°5

2020-52 : Adhésion à la convention protection sociale (santé et prévoyance) CDG 38

2020-53 : Service commun systèmes d'information

2020-54 : Projet Marpa Biol

2020-55 : CLECT (2 référents pour la commune au sein des VDD : Cécile et moi)

2020-56 : Frais de fonctionnement Montrevel pour chaque enfant scolarisé à Doissin

2020-57 : Demande de subvention travaux groupe scolaire

2020-58 : Conditions d'attribution chèques déjeuners

2020-59 : Suppression et création de poste d'un agent

2020-60 : Retrait délibération compteur Linky demandé par la sous-préfète

2020-61 : Groupement de commandes entretien et la réfection des voiries communales pour que les VDD puisse travailler pour nous

2020-62 : Contrat cadre de prestations sociales (Appel d'offres tickets restaurants)

Compte-rendu missions adjoints

- Urbanisme

- Dossiers en cours

Les dossiers suivants ont été validés :

PC 20 10010 : Mr TERRAY Yves pour la construction d'un abri de jardin : Permis de construire accepté le 21/12/2020

DP 20 10030 : Sweetair France (Mr DAGIEU) pour la pose de panneaux photovoltaïque : Déclaration préalable acceptée 14/12/2020

DP 20 10031 : Mr BOISSEAU Thierry pour la pose d'une clôture : Déclaration préalable acceptée le 21/12/2020

▪ Finances, Economie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la Conférence Territoriale du 7 Janvier 2021, nous avons obtenu la subvention du Département dans le cadre du Plan Ecoles à hauteur de 60% du coût des travaux.

Le vote du budget se fera le le 26/03 à 18h30 en présence de Monsieur le percepteur.

Afin de préparer le budget, Madame le Maire propose deux séances de travail :

- Samedi 6 Mars de 9h30 à 12h
- Samedi 20 mars de 9h30 à 12h

▪ Voirie

Travaux de Voirie 2020 – Chemin de Bournand :

Les travaux de Voirie pour lesquels l'entreprise EIFFAGE a été choisi et prévus en Novembre 2020 n'ont à ce jour toujours pas été réalisés.

Michael MOLLARD a contacté cette dernière pour savoir pourquoi et quand cela allait être fait.

Le mauvais temps alternant pluie, neige, gel ne permet pas de faire les travaux dans de bonnes conditions et le risque de dégradation pendant les travaux est important

▪ Bâtiments

Le diagnostic des combles des bâtiments communaux (délibération N°2021/01) :

Une campagne d'Isolation des combles perdus a été initié par le Département de l'Isère, qui souhaite accompagner les communes et les EPCI pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments.

L'objectif de ce diagnostic est :

- D'étudier la faisabilité de travaux donnant droit à un financement par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
- D'estimer le coût des travaux et de préciser les travaux induits à la charge de la collectivité.
- D'offrir un outil d'aide à la décision en amont du lancement des travaux.

Le diagnostic eu lieu le mercredi 7 Octobre en présence de Bruno MATHIAS et Michaël MOLLARD avec restitution sous 1 mois.

Le résultat de ce diagnostic a été transmis le 23 Décembre dernier.

Deux choix sont proposés :

- LAINE DE VERRE pour un reste à charge pour la commune de 1 766.48 € TTC
- OUATE DE CELLULOSE pour un reste à charge pour la commune de 3 254.78 € TTC

Certinergy, mandaté par le département pour réaliser le diagnostic réaliserons également les travaux. Il sera demandé à Certinergy le délai pour la réalisation des travaux.

Madame le maire souhaite que le conseil municipal se prononce à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

⇒ VALIDE le choix de la OUATE DE CELLULOSE car plus écologique

⇒ DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Groupe scolaire

Madame le maire informe le Conseil Municipal que la Mairie a reçu un courrier de l'entreprise GT Agencement expliquant le projet réalisé sur la chaufferie de l'école de Chélieu.

Une visite a été organisé à Chélieu en présence d'élus de Chélieu, l'entreprise et des élus de Doissin

Monsieur Gillet de chez GT Agencement doit venir sur doissin afin de faire un audit de notre installation

Une 2^{ème} visite est prévu avec les élus de Torchefelon le samedi 6 février.

Non conformités Espace de jeux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir relancé l'entreprise Alp études et Bertrand Berroud pour la non conformité au niveau du tunnel en bois du City.

L'entreprise Berroud doit fournir de la visserie et 2 planches pour réparer. Rien n'a été encore reçu à ce jour.

Un devis a été demandé afin de faire réaliser le contrôle annuel obligatoire des jeux du City et du petit parc en dessous de l'école qui s'élève à 420 € TTC.

Appartement au dessus de la Mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de faire des travaux de rénovation de cet appartement qui en a vraiment besoin

La commission batiments fera une visite afin de quantifier le besoin

Ancienne école

Fissures en façade : Michaël MOLLARD a contacté l'entreprise GARNIER au sujet de fissures en façade et du crépi qui se détache du pisé. Il apparait que puisque la façade est protégée de la pluie, il n'y a pas de risque. Le Conseil Municipal demande néanmoins à Martial BOUVARD d'être présent lorsque l'employé communal fera tomber le crépi qui menace de tomber.

Préau de l'école (délibération N°2021/02)

Les plexiglass au niveau du préau de l'école sont cassés, un chiffrage a été réalisé auprès de l'entreprise LOREVE INOX pour un montant de 2 080.50 € HT soit 2 496.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

⇒ VALIDE le devis de l'entreprise LOREVE INOX pour un montant de 2 496.60 € TTC

⇒ DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

- **Scolaire et Social**

- Label Ecoles Numériques (Délibération 2021/03)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Marion, directrice de l'école a répondu a un appel à projet dans le cadre du « Label Ecoles Numériques 2020 », destiné à soutenir le développement du numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales.

En effet, les élèves n'avaient plus accès aux outils informatiques même si trois des classes sont équipés d'un VPI.

Le dossier de l'école de DOISSIN a été sélectionné. Cela permettra l'acquisition, via un chiffrage réalisé par le Service Information des Vals Du Dauphine d'équipements numériques avec solution « Classe mobile » à hauteur de 6 800 €. Cette subvention permettra de prendre en charge de 50 % de cette dépense soit un reste à charge de 3 400 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

⇒ VALIDE la convention « Label Ecoles Numériques 2020 »

⇒ DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Jeux de la garderie

Cécile Carlier et Laure Menteaux ont fait un point avec Marie Jo sur l'état des jeux à la garderie. Il est prévu de renouveler les jeux car beaucoup sont abimés. Différents fournisseurs sont actuellement consultés.

Afin de proposer des activités aux enfants pendant les temps périscolaires, un carnaval est envisagé après les vacances de Février : les décorations sont déjà en cours de réalisations par les enfants. De jolis masques coloriés et pailletés s'affichent sur les murs de la garderie.

Il sera proposé aux parents de préparer les loups (masques pour les yeux) de leurs enfants pendant les vacances de Février.

- **COMPTE RENDU CC VALS DU DAUPHINE**

Après une année d'application du PLUI ouest et à la demande de plusieurs communes, le règlement va subir sa première modification, qui inclura :

_ Pour le règlement écrit :

- Le complément des règles à appliquer en termes de possibilités techniques, implantation et aspect global des constructions.

- Le réajustement de la rédaction de chaque point pouvant être incompris ou mal interprété lors de l'instruction d'un dossier.

- La réécriture et la réorganisation de la partie concernant les risques naturels.

_ Pour le règlement graphique :

- L'ajustement du zonage suite à plusieurs demandes de communes, notamment pour la création de STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées) en zone agricole.

- L'intégration de bâtiments identifiés pour des changements de destination.

A Doissin, un STECAL a été intégré lors de cette proposition de modification.

Le contenu de cette modification a été envoyé pour avis à chaque mairie, avant la finalisation et la consultation des personnes publiques associées qui sera suivie d'une enquête publique. L'approbation est espérée pour la fin de l'année.

▪ **Informations diverses**

La Mairie avait organisé une tombola à l'occasion des Vœux pour la nouvelle année. Les habitants ont reçu une jolie carte de vœux avec un bon à remplir et à déposer en Mairie. Il y a eu 85 participants.

Les trois gagnants tirés au sort étaient :

- Josette et Michel Terret
- Kelya Rulière
- Ginette Durand

Chacun était ravi de venir récupérer leur panier gourmand.

- PROCHAINE REUNION : Samedi 23 janvier 2021
- FIN DE SEANCE : L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 12h30.